

Collectivité : Castelfranc

Date de Convocation : 23/03/2026	Décisions N° : 1	Membres : En Exercice : 11	Présents : 11	Votants : 10
-------------------------------------	------------------	----------------------------	---------------	--------------

Le 27/03/2026

Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M Franck PROVENCE.

Etaient présents : La majorité des membres**Etaient excusés :** Aurore BARBIER**Etaient absents :**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 7 043.88 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 303 069.57 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -375 812.53 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 132 230.26 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 123 323.36 €

En recettes pour un montant de : 122 004.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 370 088.01 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 370 088.01 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 65 211.82 €

Extrait certifié conforme,
Fait à Castelfranc, le 27/03/2026



Le Maire, Franck PROVENCE

Le secrétaire de séance, Vincent JOUCLA